

Réunion plénière du mercredi 30 mai 2018***Membres présents:***

Jan Verhoeve, président, Dominique Darte, Catherine Dendauw, Guy Girouille, Thierry Lhoest, Laurence Pinte, Bergie Van den Bossche, Daisy Vervenne, José Vilain

Membres représentés par procuration:

Michel De Wolf, Lodewijk Goubert, Henri Olivier, Kristof Willekens

Sur la base des orientations et des notes de discussion rédigées à cet effet, la Commission a traité les sujets suivants :

- Traitement comptable du régime tax shelter pour les arts de la scène
- Cotisations INAMI sur le chiffre d'affaires de médicaments remboursables
- Vente de cartes de paiement (rechargeables)
- Interprétation du code 99084 dans l'annexe 5.14 des comptes consolidés
- Traitement comptable de la Provision pour jours de vacances dans le cadre d'un régime de réduction du temps de travail
- Reprise des impôts dans les comptes annuels
- Exonération relative au passif social en vertu du statut unique
- Distribution en nature à l'occasion d'une réduction de capital et à l'occasion d'une cessation totale ou partielle
- Traitement comptable des primes bénéficiaires
- Traitement comptable d'un legs en duo par une association ou fondation
- Traitement comptable du crowdfunding
- Obligations comptables de succursales